Dossier technique "Murs et enduits" - Revêtements extérieurs - ETICS dans le neuf (16)

Juillet 2023

Le dossier technique« Murs et enduits » élaboré par la LCA-FFB et ses partenaires rappelle que la conception des murs dépend de plusieurs paramètres extérieurs (qualité du sol, zone sismique, zone de vent …) qu'il conviendra de prendre en compte en plus des préconisations avancées. On aborde ici, dans le cadre des revêtements extérieurs, les ETICS (External Thermal Insulation Composite System), équivalents aux systèmes d'isolation thermique par l'extérieur (ITE), avec comme textes de référence : CPT 3035, DTA et les règles professionnelles. On distingue notamment les finitions à enduit mince (1er schéma ci-dessous) et celles à enduit épais (2ème schéma). Les solutions à base d'isolant en laine de roche ou en fibre de bois seront abordées ailleurs.

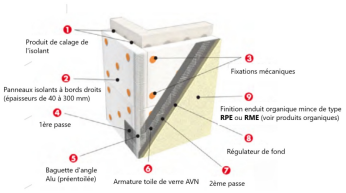



Classement selon la réglementation incendie

L'arrêté du 7 août 2019 concerne tous les bâtiments d'habitation : 1ère, 2ème, 3ème et 4ème famille.

Il a pour objectif de mettre à jour les exigences de performance contre l'incendie des revêtements de façade des bâtiments d'habitation, de mettre à jour le guide d'isolation par l'intérieur et de supprimer la possibilité de construire des immeubles d'habitation comportant en leurs derniers étages des duplex ou triplex, dont le plancher bas le plus haut est à plus de 50 m, sans tomber dans le champ de la réglementation IGH (Immeubles de Grande Hauteur).

Ces nouvelles précisions données à cet arrêté permettent d'une part, d'harmoniser les critères de réaction et de résistance au feu en Euroclasses et d'autre part, de convenir sans ambiguïté des dispositions à mettre en œuvre en Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) et en Isolation Thermique par l'Intérieur (ITI).

Voici un tableau résumant les nouveaux critères de réaction au feu pour chacune des familles d'habitation visées par le présent document :

CONSTRUCTION NEUVES À COMPTER DU 1er JANVIER 2020			
Type de construction	Réaction au feu du parement ou du système complet selon l'arrêté du 7 aout 2019 modifiant l'arrêté de 1986	Exemples de matériaux possibles	Exemples de matériaux interdits
1ère famille maison individuelle en bande	Parements extérieurs : D-s3, d0	Bois classsé D-s3, d0	PSE ou autres isolants sans PV d'essais
1ère famille maison individuelle isolée	Parement de façade : E + distance de 4 m entre la limite de propriété et la façade la maison	Bois PSE... classés E	PSE ou autres isolants sans PV d'essais
2ème famille ≤ R + 3 + duplex	Parements de façade : D-s3, d0 excepté menuiserie, store, joints volets...	Bois PSE... classé D-s3, d0	
3ème famille R + 4 à R + 9 Solution 1	Système de façade : A2-s3, d0 excepté menuiserie, store, joints, volets...		Bois PES...
3ème famille R + 4 à R + 9 Solution 2	Solutions décrites dans les AVT, dans les guides de préconisations et les avis de chantier	Bois PSE + laine de roche... + bavettes des guides	Bois sans bavette, PSE sans bande de laine de roche...

Positionnement des bandes en façade aveugle et selon la géométrie du bâtiment

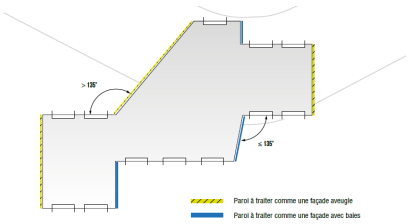

Les enduits sous systèmes ETICS (pour les ouvrages relevant de l'IT249)

Pour les ouvrages relevant de l'IT249, les systèmes doivent être composés :

• d'isolants certifiés faisant l'objet d'un ATE/ETE + DTA ou ATec en cours de validité, présentant une Euroclasse B au moins B-s3, d0 ;

• de systèmes d'enduit appartenant à l'une des familles suivantes :

- système d'enduit hydraulique épais

- système d'enduit minéral mince

- système d'enduit mixte mince

- système d'enduit organique mince

Recoupement par bandes filantes incombustibles

Le guide ETICS pour la protection incendie des façades, édité par le ministère de l'intérieur, préconise l'utilisation de bandes filantes au niveau des planchers dont les caractéristiques sont les suivantes :

• Bandes filantes en laine de roche (densité ≥ 90 kg/m3)

• Hauteur des bandes ≥ 200 mm selon les préconisations du système sous APL

• Bandes collées en plein et chevillées avec clous ou vis en métal.

• Armature complémentaire au droit des bandes sur 150 mm de part et d'autre

• Possibilité de superposer 2 bandes pour les épaisseurs > 200 mm

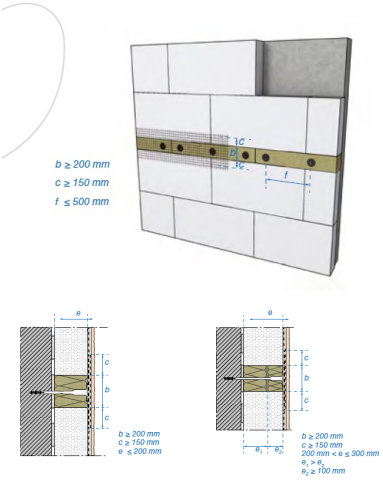

Auteur

Cimbéton

Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 27/11/2026 © infociments.fr